

Communiqué de presse

Berne, le 2 juillet 2009

Institut suisse pour la formation médicale postgraduée et continue (ISFM)

La FMH rend la formation postgraduée et continue autonome dans le cadre d'un institut indépendant

La FMH a créé l'Institut suisse pour la formation médicale postgraduée et continue (ISFM) afin de rendre autonome la formation professionnelle des médecins. Tous les acteurs importants de la santé participent à cette nouvelle organisation. L'ISFM est indépendant de toute décision de politique professionnelle ou d'ordre tarifaire et ne rend des comptes qu'à la Chambre médicale. La surveillance exercée par la Confédération reste garantie.

Depuis le mois d'avril 2009, la formation postgraduée et continue des médecins est organisée sous la forme d'un institut autonome au sein de la FMH: l'«Institut suisse pour la formation médicale postgraduée et continue» ou ISFM (www.siwf.ch). Jusqu'ici, les questions de formation professionnelle relevaient de différents organes de la FMH. Dorénavant, toutes les compétences en matière de réglementation et de financement dépendent de l'ISFM qui, à l'intérieur de la FMH, ne doit rendre des comptes qu'à la Chambre médicale. Selon le Dr Max Giger, président de l'ISFM, «cette structure allégée permettra de mettre en œuvre la formation postgraduée et continue indépendamment de toute discussion de politique professionnelle ou d'ordre tarifaire, et de l'axer encore plus fortement sur la qualité et l'efficacité». Tant la Réglementation pour la formation postgraduée que les titres de spécialiste continueront d'être accrédités par la Confédération. Le DFI conserve la responsabilité de piloter et de contrôler la formation postgraduée médicale en tant qu'autorité de surveillance: la prochaine accréditation aura lieu en 2011 et les travaux préparatoires ont déjà commencé dans cette perspective.

Tous les partenaires importants du domaine de la formation postgraduée et continue sont impliqués dans l'ISFM. Y sont représentés, outre les sociétés de discipline médicale, les cinq facultés de médecine, l'ASMAC et l'AMDHS ainsi que la CDS, l'OFSP, la MEBEKO et H+. En collaboration avec ses partenaires, l'ISFM s'engage pour une formation médicale postgraduée et continue adaptée aux besoins et, partant, pour des médecins exerçant leur profession avec compétence pour le bien de la population suisse. Examiner chaque année 1'500 demandes de titre de spécialiste, évaluer 1'200 hôpitaux en tant qu'établissements de formation postgraduée, traiter plus de 9'000 demandes émanant de médecins-assistants et mettre à jour près de 100 programmes de formation postgraduée: telles sont les tâches centrales de l'ISFM. Des projets visant à améliorer la qualité de la formation postgraduée et continue sont d'ores et

déjà en cours, tels qu'une évaluation des médecins-assistants centrée sur leur lieu de travail et la création d'un portail internet pour la formation continue.

Informations détaillées sur l'ISFM:

Articles publiés dans le Bulletin des médecins suisses:

- [La responsabilité de la formation professionnelle incombe désormais à l'IFSM](#)
- [L'ISFM se présente](#)
- [ISFM: principaux projets](#)

www.siwf.ch

Informations:

Jacqueline Wettstein, responsable de la communication de la FMH

Tél. 031/359 11 50, courriel: jacqueline.wettstein@fmh.ch